

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 02 octobre 2023

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mesures de restriction à l'occasion d'une rencontre de football à Rennes le 8 octobre 2023

Au regard du risque avéré de troubles à l'ordre public à l'occasion de la 8^e journée du championnat de France de Ligue 1 qui opposera le Stade Rennais Football Club (SRFC) et Paris Saint-Germain (PSG) le dimanche 8 octobre 2023, à Rennes, le préfet d'Ille-et-Vilaine, Philippe Gustin, a pris, par arrêté préfectoral, des mesures de restrictions temporaires destinées à protéger les personnes et les biens.

Ainsi, le dimanche 8 octobre 2023 de 13h00 à 23h59,

> **Les supporters du Paris Saint-Germain devront impérativement se rendre au Roazhon Park en transports collectifs. Un lieu de rendez-vous obligatoire sera fixé.** L'accès au stade leur sera autorisé seulement s'ils sont munis de billets qui leur auront été délivrés audit point de rendez-vous.

> L'accès au stade sera autorisé à un nombre maximal de **650 supporters** du club de football du **PSG**.

> **Il sera interdit à toute personne de se prévaloir de la qualité de supporter du PSG ou de se comporter comme tel en portant notamment une écharpe, un insigne, un vêtement, un drapeau, etc. dans le périmètre délimité du stade Roazhon Park : à l'ouest, par la rocade ouest (RN 136) ; au Nord, par la route de Vezin ; à l'Est, par la rue de Saint-Brieuc, la rue Louis Guilloux, le mail François Mitterrand et la rue Jean Guy ; au Sud, par la rue de la Mabilais, le boulevard Voltaire et la rue Jules Vallès.**

> **Il sera également interdit** à toute personne de se prévaloir de la qualité de supporter du Paris Saint-Germain, ou se comportant comme tel **en portant notamment une écharpe, un insigne, un vêtement, un drapeau aux couleurs de ce club dans le secteur du centre-ville de Rennes à l'intérieur du périmètre suivant : rue Legraverend, rue de l'hôtel Dieu, rue Lesage, rue du général Guillaudot, rue de la Motte, rue Gambetta, avenue Jean Janvier, place de la Gare, boulevard de Beaumont, boulevard du Colombier, boulevard de la Tour d'Auvergne, place de Bretagne, Mail François Mitterrand, rue Louis Guilloux, rue Papu, rue de Brest, boulevard de Chézy.**

> **Il sera interdit pour tout public**, dans les deux périmètres ainsi que dans l'enceinte et aux abords du stade, **la possession, le transport et l'utilisation de tous pétards ou fumigènes, drapeaux et banderoles** dont les inscriptions appellent à la provocation, à la violence ou à la haine et tout objet pouvant être utilisé comme projectile.

La sécurité et la protection de tous sont la priorité des services de l'État. Les forces de police seront pleinement mobilisées, à l'occasion de cette rencontre sportive classée à risque, afin d'assurer le maintien de l'ordre public et le respect de ces mesures.

Annexe : Arrêté préfectoral du 22 septembre 2023 portant restriction de la liberté d'aller et venir des supporters du club de football du Paris Saint-Germain à l'occasion de leur rencontre avec le Stade Rennais Football Club le dimanche 8 octobre 2023